

Prevention des sites en construction - arret de chantier

Risk Bulletin

Ce document fournit des conseils, des bonnes pratiques et des orientations aux entrepreneurs et responsables de chantiers sur les précautions à prendre lors de la mise à l'arrêt d'un chantier.

Cela s'applique lorsqu'il ne rentre pas en conflit avec les consignes et directives du gouvernement.

Sécurité et prévention incendie

- Conserver les dispositions de sécurité existantes en dehors des heures de travail et les étendre, si possible, pour fournir un gardiennage 24/7.

Ce qui suit est considéré comme la meilleure pratique:

- Un gardiennage permanent et vidéosurveillance en cas de présence de matériaux attractifs, des canalisations sous eau et des installations permanentes installées.
- Vidéosurveillance à distance sur les sites où il n'y a pas de matériaux attractifs, ni de canalisations installées.

Les solutions alternatives devront être basées sur une évaluation des risques et être conçues pour assurer une surveillance ou une protection équivalente. Si vous ne parvenez pas à assurer l'une des précautions ci-dessus, veuillez contacter RSA pour demander des conseils complémentaires.

- Lorsque le site se trouve dans une zone présentant un risque élevé de malveillance, réaliser une évaluation des risques adaptée. Cette évaluation doit prendre en compte les conséquences d'un incendie volontaire
 - Protégez convenablement les bâtiments contre le vol/vandalisme et incendie volontaire. La méthode la plus efficace pour dissuader les intrus consiste à installer des clôtures adaptées et suffisantes autour du périmètre du site et à sécuriser tous les points d'accès tels que les fenêtres et les portes.
 - Sécurisez les points d'accès pour les piétons et les portails avec des cadenas haute sécurité et des chaînes métalliques de qualité supérieure. Un périmètre sécurisé offre également une protection contre les réclamations pour blessures causées sur des mineurs non autorisés.
 - Sécurisez toutes les ouvertures accessibles telles que les fenêtres et les portes du rez-de-chaussée ainsi que les niveaux supérieurs contre toute intrusion. Ceci peut être réalisé en protégeant temporairement ces ouvertures avec du contreplaqué de 18 mm ou des coffrages en acier. Les portes et les fenêtres doivent être équipées de serrures et être fermées à clé lorsque le bâtiment est inoccupé. Sécuriser les échafaudages pour empêcher l'accès aux niveaux supérieurs.
 - Retirez tous les liquides inflammables, le GPL et les matériaux combustibles du site.
 - Maintenir l'éclairage nocturne des accès au site.
 - Envisager l'installation de systèmes d'alarme anti-intrusion dans les bâtiments temporaires.

- Isolez toutes les canalisations d'eau en fermant la vanne principale d'arrivée d'eau ou en installant des dispositifs de détection de fuite ou de débit avec un report d'alarme. Si les systèmes de protection incendie – sprinkler, poteaux incendie - par exemple - est en service, l'alimentation en eau doit être maintenue.
- Si le réseau est en eau, une protection contre le gel doit être prévue.
- Retirer tous matériaux combustibles de l'intérieur du bâtiment et les stocker à plus de 10 m de l'ouvrage, dans un endroit sécurisé. Retirez les déchets du site.
- Retourner tout le matériel, équipement loué à l'entreprise concernée.
- Sur les sites « linéaires » tels que les routes et les très grands sites ouverts, sécurisez toutes les entrées, et le cas échéant placez de gros blocs de béton à travers les accès.
- Le cas échéant, les agents de sécurité doivent avoir une liste de personnes à contacter en cas d'urgence et un plan d'intervention qui sera remis aux pompiers lorsqu'ils arrivent sur site.
- Mettre en les grues en position « girouette »
- Le cas échéant, les agents de sécurité doivent être formés à la coupure des utilités (eau, gaz, électricité), à l'arrêt ou démarrage d'urgence du groupe motopompe (si protection sprinkler en service) de la protection sprinkler et contacter les personnes du plan d'urgence.

Pour plus d'informations



RISC Authority - Code of practice for the protection of empty buildings: fire safety and security; 2008



AQC Agence Qualité Construction – Plaquettes Techniques – Prévention, protection et assurance des risques en phase chantier



The Confederation of Fire Protection Associations in Europe - Fire prevention on construction sites (EU)

RSA Risk Consulting reste à votre disposition pour vous aider à évaluer et gérer vos risques pendant cette période d'incertitude. Pour toute autre question technique et liée à la gestion des risques, veuillez prendre contact avec les personnes suivantes, ou avec votre conseiller en gestion des risques habituel.

Pour tout renseignement concernant les détails spécifiques de votre Police d'assurances, veuillez prendre contact avec votre conseiller en assurance habituel.

Delphine Peyron

Responsable Prévention

+33 (0)6 64 37 52 13

delphine.peyron@eu.rsagroup.com

Slim Chichti

Ingénieur Prévention

+33 (0)7 61 88 18 11

slim.chichti@eu.rsagroup.com

Nicolas Gonzalez

Ingénieur Prévention

+33 (0)6 35 17 95 71

nicolas.gonzalez@eu.rsagroup.com

Ce document est fourni aux clients à titre informatif uniquement et ne fait partie d'aucune police d'assurance en vigueur entre le client et RSA. Les informations présentées constituent un ensemble de directives générales et ne doivent pas être interprétées ou utilisées comme des conseils spécialisés. RSA ne garantit pas que tous les risques et expositions liés à l'objet du présent document sont couverts. Par conséquent, RSA décline toute responsabilité envers toute personne se fiant au Communiqué de Contrôle des Risques et n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour l'exactitude des données fournies par une autre partie ou les conséquences de sa confiance.